

Communauté de Communes



« la démocratie
participative : un levier de
développement local vécu
sur le territoire de la CDC
Côtes Ouest Centre Manche »



Anne HEBERT : Maire de Marchésieux et Vice-Présidente COCM en charge du développement durable et de la mobilité Vice Présidente du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin

Des démarches engagées depuis 2008

Agenda 21

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEVES-TAUTE



L'opération de revitalisation du centre bourg de Périers est en marche !

Elle porte sur 3 thèmes :



Participez !
Des professionnels sont à votre écoute.

Contribuez au projet, exprimez-vous !
Des animations et des rencontres vous seront proposées.



Qui va vous rencontrer ?

Des professionnels viennent à votre rencontre :

Habitat
Janvier à juillet 2016

Trois chargés de mission de l'ARIM des Pays Normands

Béatrice SGORBINI, Orlène DA SILVA, Léa LEVELLE

Attractivité
Janvier à mai 2016

Trois sociologues

Agnès LEMOINE, Anne-Laure PEYROU, Stéphanie CHEVREUR

Aménagement urbain
Janvier à octobre 2016

Un paysagiste urbaniste, une architecte et une plasticienne

Thierry LEVERIER, Elise LAMBERT, Nadine PORTIER

Où se renseigner ?

Chef de projet revitalisation
Communauté de Communes Sèves-Taute

Delphine FOURNIER
02 33 76 58 65
d.fournier@seves-taute.com

Vivre sa ville !

Et vous, votre ville, vous la vivez comment ?



PERIERS
Ville lauréate avec la Communauté de Communes Sèves-Taute du programme national de revitalisation des centres-bourgs



Revitalisation centre bourg de Périers En 2016-2017



En 2021 le PCAET de la COCM



Forum numérique et participatif

Mardi 9 mars 2021 | 18h à 20h | En ligne sur www.cocm.fr



Plan Climat
Air Energie Territorial

de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Contact
Adèle JANSON | 02.14.15.00.23 | ajanson@cocm.fr

Ensemble, agissons
pour le climat et la préservation
de notre cadre de vie

Contribuez au programme
d'actions du PCAET
sur 4 thématiques :
se déplacer, habiter,
travailler et consommer



La démocratie participative poursuit une finalité majeure :
améliorer la qualité des décisions publiques
au service de l'intérêt général

- L'expérience montre que les décisions prises à son issue seront :
- Plus créatives et plus intelligentes parce qu'elles auront été pensées de façon multidisciplinaire, en associant l'ensemble des parties prenantes qu'elles concernent et non en « tuyaux d'orgue » par des experts spécialisés.
- Mieux adaptées aux besoins parce que le temps aura été pris d'entendre et de comprendre les besoins et les attentes des parties prenantes.
- Plus transparentes, du fait de l'obligation faite aux responsables d'exposer les termes de ces décisions.
- Mieux comprises et mieux acceptées parce qu'elles auront été le fruit d'une élaboration collective.

Les précautions à prendre pour réussir

- s'assurer que tout le monde peut participer : accessibilité à l'expression individuelle et collective,
- Convaincre les élus de la collectivité de l'importance de cette approche
 - Notion de réciprocité et de respect,
 - L'investissement dans des animations professionnelles,
- Prévoir les éléments de la transmission (technique et politique) pour assurer le suivi et la pérennité,
- Disposer d'un lieu physique qui permet de nombreuses formes de participations,
 - Varier les supports de communication,
 - Intégrer dès le début des outils d'évaluation,
 - Accepter que la concertation prend du temps,
 - Accepter d'adapter la méthode
 - Etre très clair sur le rôle de chacun (élus et citoyens),
 - Ne surtout pas oublier la convivialité